

ECOLE ARZMAEL

Ces nouvelles règles de vie sont applicables dans toute l'école.

Pour le bien de tous, elles ont pour but d'expliquer aux enfants et à leurs parents les comportements à adopter pendant cette période d'urgence sanitaire afin de se protéger et de protéger les autres.



L'accès à l'école durant les heures scolaires s'effectue par le portail vert (sauf les GS d'Astrid DESCAMPS) et la classe d'Anne SALLIOU-TIERCE (porte d'entrée principale).

-entrée de 8h35 à 8h45 : 4 classes bilingues + 2 classes TPS/PS/MS+ GS sortie : de 16h20 à 16h30
-entrée de 8h45 à 8h55 : CP, CE1, CE2, CM1, CM2 sortie : de 16h30 à 16h40

Seuls les parents de maternelle pourront accompagner, avec port du masque obligatoire, leur enfant jusqu'à la classe (matin, midi et soir).

Pour les GS/CP bilingue, l'accueil se fera sous le préau primaire. La sortie se fera directement au portail vert par l'enseignante.

Attention : le portail sera fermé à 8h55.

➤ Ce que je dois respecter dès mon arrivée à l'école et tout au long de la journée.

- **Les horaires** : il faut être ponctuel. J'arrive à l'heure (ni en avance, ni en retard). Je ne discute pas avec mes amis devant l'école. Je respecte la distanciation physique. Si j'arrive en retard, la directrice peut me renvoyer à la maison.

A. Quand j'entre dans l'école le matin ou l'après-midi.

- **1. Se saluer** : je fais un signe de la main. Pas d'embrassade, ni poignée de mains, ni accolade, ni câlin. On ne se touche pas.
- **2. Déplacements** : j'entre dans l'école, je ne dépose pas mon cartable, je marche directement vers la classe.
- **3. Lavage des mains obligatoire** :
 - Je respecte les marquages au sol devant les toilettes, je ne double pas.
- **4. Besoins naturels** : si j'en ai besoin, je vais aux toilettes et me lave à **nouveau** les mains. Attention, les déplacements aux toilettes pendant la classe seront fortement réduits. Je prends donc mes précautions.
- **5. Le rang** :
 - Je vais me ranger devant mon enseignant(e) et j'attends. Je ne joue pas.
 - Je respecte les marquages au sol. Je ne bouge pas de ma place.
 - Je suis mon enseignant(e), je marche en file indienne en respectant une distance avec celui ou celle qui est devant moi. Je ne double pas.
 - J'écoute attentivement les consignes qui me sont données par l'enseignant(e) avant d'entrer en classe.
- **6. L'entrée en classe** :
 - Je m'installe calmement à la place qui m'est attribuée, je ne peux pas me lever et me déplacer librement en classe.
 - J'écoute les consignes qui me sont données.

B. La récréation.

- Je sors en file derrière mon enseignant(e). Je marche jusqu'aux toilettes.
- Je respecte les marquages au sol devant les toilettes, je ne double pas.
- Je me lave les mains (**obligatoire**) avec du savon et pendant 20 secondes (je chante « La souris verte » dans ma tête ou tout haut). Je vais aux toilettes et **me lave à nouveau** les mains.
- Je reste dans l'emplacement de récréation attribué à ma classe.
- Je peux marcher, me promener, discuter, m'asseoir et papoter.
- L'environnement : je ne vais pas dans le coin jardin mais j'ai le droit d'utiliser les jeux extérieurs.
- Les jeux de cartes ou billes (pour échanger...) ne sont pas autorisés.
- Au signal, je me range **tout de suite** (trop tard pour aller aux toilettes), un passage-lavage des mains sera organisé par l'enseignant (e).

C. La sortie des classes le midi ou l'après-midi.

- 1. Mon enseignant(e) organise un lavage des mains en classe ou aux toilettes.
- 2. Les enfants de la garderie se rangent tranquillement sous le préau par classe.
- 3. Les autres suivent l'enseignant(e) jusqu'au portail vert. **Sortie 1 par 1**
- 4. Je rentre chez moi directement.

D. Enfants allant à la cantine ou au centre de loisirs

- Je me range sur les marquages réservés à cet effet. J'attends sans bouger.

- Dans le rang, je ne double pas.

E. Ce qui dérange.

- arriver en retard.
- abîmer le matériel et les locaux
- frapper sur les vitres des classes
- utiliser un vocabulaire en argot (*gros mots*) envers ses camarades ou le professeur.
- crier sur la cour car toutes les classes ne sont pas en récréation en même temps.

F. Ce qui est interdit.

- cracher sur le sol et pire, sur quelqu'un. Si je le fais, je pourrais être exclu(e) provisoirement de l'école.
- jeter son mouchoir sur le sol.
- toucher les autres.
- laisser son cartable n'importe où.
- appeler les maternelles à la barrière en bois et les approcher ou toucher.
- s'accrocher aux transversales de buts de football ou au panier de basket-ball.

G. Ce qui peut faire mal.

- courir dans la descente goudronnée des bâtiments qui correspondent à la classe de cycle 3 bilingue.
- insulter un enfant ou un adulte

H. Ce qui peut être dangereux.

- monter sur les talus, les bâches ...
- jouer avec les portes.
- rester sur son vélo personnel dans la cour primaire.
- utiliser les vélos (maternelle) en dehors des récréations et sans l'accord des enseignants

En cas de non-respect des règles citées ci-dessus, voici les sanctions qui pourraient être appliquées, après récidive.

Elles seront adaptées à l'âge des élèves ou à la gravité des faits, selon l'appréciation des enseignants et de la directrice.

Petites sanctions :

- expliquer aux enfants plus jeunes la (les) bêtise(s) à ne pas faire.
- nettoyer les dégâts commis et s'excuser.
- perdre son permis de jouer temporairement.
- être privé de récréation.
- copier le règlement de l'école une ou plusieurs fois.
- faire un exposé écrit sur les conséquences possibles de ses actes.
- rencontrer la directrice.

Sanctions importantes :

- s'entretenir avec la directrice et un délégué de classe (en présence ou non des parents).
- fournir du matériel neuf identique à celui qui a été détérioré volontairement.
- raccourcir la durée de la récréation.

Sanctions en cas de non-respect des gestes barrière après 3 remises à l'ordre :

-être exclu(e) de l'établissement provisoirement.

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève :

Les symptômes évocateurs sont :

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Conduite à tenir :

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque pour les enfants en âge d'en porter dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale.
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrières.
- L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant.

En cas de test positif :

- La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.
- Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. **Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.**
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade par l'école.

Chef d'établissement :

